

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 19 décembre 2019 à 17h00.**

## ORDRE DU JOUR

### Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Discussion et vote du budget rectifié 2019
3. Discussion et vote du budget 2020
4. Nomination d'un membre pour le conseil d'administration de l'office social « Ieweschte Syrdall »
5. Approbation de la convention avec la société HEDA S.A.
6. Approbation de plusieurs contrats de concession
7. Candidature pour le poste vacant au sein de la commission intergénérationnelle
8. Approbation du plan de gestion annuel pour l'année forestière 2020
9. Questions des conseillers et du public

### Séance non publique

10. Fixation de la rémunération d'un salarié

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,  
Le Bourgmestre, Le Secrétaire f.f.,

